

Pierre Marion

Mémoires de l'ombre

Pierre Marion a fait toute sa carrière dans l'aéronautique avant de devenir patron de la DGSE. Après avoir pris sa retraite, il fait le point sur le monde tel qu'il a pu l'observer à partir de sa position privilégiée à la tête de l'espionnage français, et écrit *Mémoires de l'ombre*.

Avec précision et vivacité, il brosse, entre autres, les portraits cruels de personnalités troublantes comme Charles Hernu et François Mitterrand. Le « souverain usé », comme il l'appelle, l'a en effet toujours abusé. Un règne du mensonge qui a conduit Pierre Marion à démissionner, préférant se retirer plutôt que d'accepter des missions douteuses.

Fourmillant d'anecdotes et de révélations, *Mémoires de l'ombre* est une vision de premier ordre de la démocratie, de ses hommes, de ses organes ainsi que de ses services secrets.

Pierre Marion

Né en 1921, il devient patron du service d'espionnage français en 1981. Expert des relations internationales et du renseignement, il livre des mémoires de haut vol sur le complexe militaro-industriel et les affaires d'espionnage. Il a déjà publié Le pouvoir sans visage et La mission impossible.

32 F MEMOIRES DE L'OMBRE /
MARION P.
Prix éditeur 4,88 € HIST. POCHE MONDE
*6966



000120
9891485

Texte intégral

Illustration de couverture : © Richard Melloul / Sygma

J00524

ISBN 2-290-30625-8

V 2000

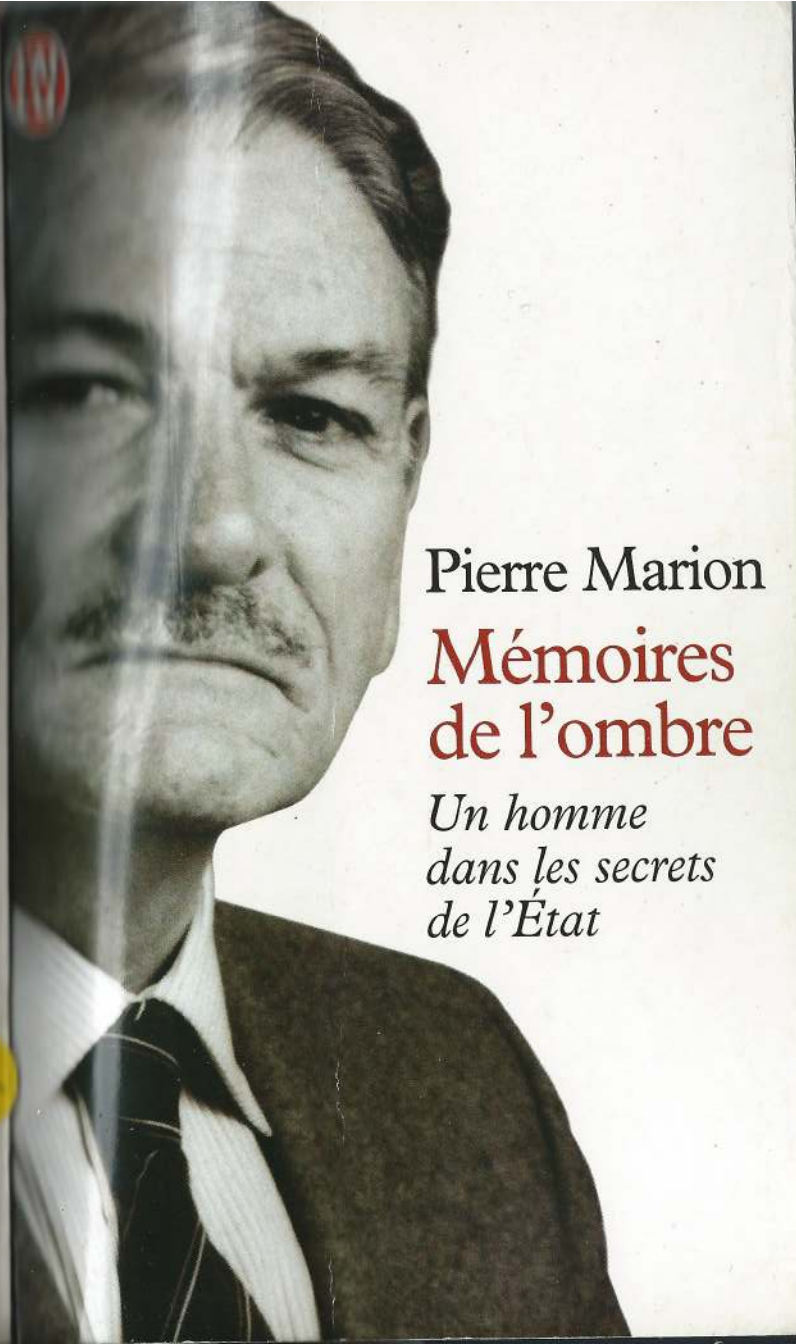
Catégorie H

Pierre Marion Mémoires de l'ombre

320

Document

5723



Pierre Marion

Mémoires de l'ombre

Un homme dans les secrets de l'État



9 782290 306253

rides de Bongo servent à tout le monde lors des élections françaises et créent une sorte de colonialisme à l'envers.

Cet incident ne fait que traduire un état de fait. La politique de l'Élysée vis-à-vis des États africains n'a pas changé avec l'arrivée de Mitterrand. Alors qu'on aurait pu imaginer que la gauche, qui élève haut dans les discours la démocratie et les droits de l'homme, voudrait faire cesser le jeu des valises pleines de billets et des influences souterraines avec les potentats africains, il n'en est rien. Nous continuons à nous accommoder, voire à appuyer, des régimes antidémocratiques et corrompus. Ce choix est directement dicté par Mitterrand, qui s'inscrit dans les traces d'un gaullisme clientéliste sans aucun état d'âme. Une politique est mise en œuvre au jour le jour sans enthousiasme par son conseiller pour l'Afrique, Guy Penne, qui s'oppose aussi à celle que souhaiterait adopter le ministre de la Coopération, Jean-Pierre Cot. Le SDECE, qui est un organe d'exécution, se trouve ainsi tiraillé entre des politiques diamétralement opposées. Je suis personnellement favorable à une action déterminée d'assainissement qui me paraît possible, et dont le SDECE, puis la DGSE, pourrait être un agent de réalisation. Cot s'en apercevra trop tard, à la mi-1982, mais il sera écarté du gouvernement au moment où je quitterai moi-même la DGSE. Une occasion ratée.

En tout cas, à l'époque, lorsque je me penche sur ce dossier africain, je fais des découvertes troublantes. Et je m'aperçois que les réseaux Foccart, actifs en Afrique et imbriqués, comme je l'ai dit, dans les filières Elf-Erap et Compagnie française des pétroles, se montrent très

actifs. L'ancien conseiller du général de Gaulle ne cessait de s'impliquer. On me rapporte un jour que François Mitterrand le sait et ne s'en offusque pas. Y a-t-il lui-même un intérêt ? En tout cas, intrigué, j'essaie d'en savoir plus sur cet homme de l'ombre.

Et que vois-je ? Que ses relations s'appuient sur une série de sociétés commerciales et financières très actives en Afrique, dont l'une, la SAFIEX, lui appartient. Certains dossiers du SDECE évoquent même, ce qui me trouble autant que m'étonne, des contacts pris entre ses réseaux et les mouvements œuvrant en faveur du communisme international, dont certains agissent alors contre les intérêts occidentaux en demandant la neutralisation de la Méditerranée. Je suis dubitatif, même si je rapproche alors ces rumeurs des soupçons formulés à une autre époque par certains États alliés qui pensaient que l'entourage du général de Gaulle avait été pénétré par des pro communistes et qui citaient le nom de Foccart. À vrai dire, de telles accusations sont à prendre avec des pincettes, les Américains, par exemple, n'étant pas les derniers à jeter le discrédit sur quelqu'un parce que celui-ci les gêne. Or, Foccart les ennuie d'avoir conservé du pouvoir dans des zones qu'eux-mêmes veulent conquérir. Reste que je m'interroge. Et ce n'est pas une note secrète, contenue aux archives du service et dûment signée par le responsable d'un poste d'Afrique, qui éclaire définitivement ma lanterne. Le document en question signale en effet qu'au début de l'année 1975, Jacques Foccart aurait été aperçu à l'ambassade soviétique d'un pays d'Afrique alors qu'il n'avait rien à y faire. Le texte explique que, au cours de cette réception officielle, un témoin digne de foi l'aurait rencontré dans le

couloir menant aux appartements privés de l'ambassadeur. L'ayant reconnu, Foccart se serait précipité vers une porte entrouverte et ne se serait pas montré de toute la soirée. Finalement, je referme le dossier, pas convaincu, mais avec la certitude bien ancrée que, décidément, ce Foccart est un bien curieux personnage. Mais ce constat ne m'éclaire pas sur l'indulgence de Mitterrand à son égard.

*

Dans cette période, je rencontre une autre difficulté importante. Je pense en effet indispensable de clarifier les relations entre le SDECE et la DST. Tous deux travaillent dans le renseignement, mais, suivant les textes, le premier à l'extérieur de l'hexagone, le second à l'intérieur. Il est évident que l'action de renseignement ne change pas d'adversaires de part et d'autre de la frontière, mais aucune coopération n'existe entre les deux organismes. Malgré trois réunions avec le directeur de la DST, Yves Chalet, nous ne parvenons à aucune solution. Je me décide donc à en parler à Gaston Defferre, entretien où de Grossouvre choisit de m'accompagner.

La réunion au ministère de l'Intérieur, un soir de janvier 1982, tourne mal. Sans me laisser finir mon exposé que j'ai voulu modéré, Defferre me coupe et me lance : « Je vais vous dire ma position, M. Marion. Je vais donner des instructions à tous les services de police pour qu'ils ne coopèrent plus avec le SDECE, car votre service est un nid d'espions soviétiques. » De Grossouvre ne réagit pas.

Je me lève et, regardant Defferre dans les yeux, je lui dis : « Vos propos sont très graves. Je vous prie de prendre votre canne et votre chapeau, de traverser séance tenante la rue du Faubourg-Saint-Honoré, pour dire au Président que les services secrets de la République sont pénétrés jusqu'à la gorge par les Soviétiques. Et je vous demande de me faire informer sans délai des soupçons justifiant un tel jugement pour me permettre de prendre éventuellement des mesures internes. »

Je me retire, suivi par de Grossouvre. En vérité, le premier policier de France s'était fait intoxiquer par la DST, qui refusait catégoriquement de coopérer.

Dans la cour du ministère, je déclare à de Grossouvre que, n'ayant jamais subi un tel traitement, je n'exclus pas de démissionner dès le lendemain. Le conseiller de Mitterrand me supplie de n'en rien faire. Je lui demande qu'en tout état de cause il informe le Président. Et me transmette des indications me permettant de prendre, si besoin est, les mesures utiles au sein du SDECE.

Je n'entendrai plus jamais parler de cette affaire. Et les relations du SDECE et de la DST ne seront jamais clarifiées. Lorsque enfin je suis reçu par Mitterrand, à la fin janvier 1982, il élude le problème lorsque je l'évoque. J'apprendrai longtemps plus tard, après avoir quitté mes fonctions, qu'il soutenait alors lui-même une opération, dite *Farewell*, montée à Moscou par la DST dans le dos de la DGSE, où un Soviétique aurait été retourné pour nous livrer des renseignements. J'emploie le conditionnel parce que j'ai toujours des doutes sur la réalité de cet espion retourné qui, d'après certains, a été exécuté par les Russes. Agent simple, double ou triple, je l'ignore. En tout cas, que la DST, censée être sur le territoire

Une nouvelle question surgit à la fin du premier trimestre 1982, celle d'une prise en charge par la DGSE de la protection rapprochée du chef de l'État. François de Grossouvre me précise d'emblée qu'il s'agit avant tout d'assurer la sécurité de Mazarine, priorité absolue, et la protection de la vie privée de la seconde famille du Président. Ce qui me surprend et représente, à mes yeux, un dévoiement sérieux tant de mon service que de la mission d'un fonctionnaire qui doit être au service de tous et non dépendre du bon vouloir d'un seul.

L'enquête détaillée à laquelle mes hommes se livrent souligne il est vrai de graves dysfonctionnements dans les conditions de protection. Pour les prouver, nous montons un simulacre d'attentat par un officier de la DGSE. Inconnu de l'entourage présidentiel, il parvient à traverser sans peine les barrières de protection censées assurer la vie du Président et va jusqu'à lui. Notre caméra, qui filme l'opération, est sans ambiguïté : il n'y a aucune réaction. Mais les mesures que nous proposons restent sans suite.

Curieusement, dans le même temps, je fais l'objet, de la part de Charles Hernu et de De Grossouvre, de demandes de renseignements sur des citoyens français. Je me méfie et refuse de répondre, arguant du fait que la DGSE n'est pas compétente en la matière, les textes officiels limitant sa zone d'action à l'extérieur de l'hexagone. Je comprendrai plus tard la signification réelle et scandaleuse de ces sollicitations. En fait, ils veulent des détails sur la vie privée des uns ou des autres. Comme je

repousse cette idée, sans doute décident-ils alors qu'il leur faudra trouver d'autres moyens d'y parvenir.

*

Après quinze mois d'activité ininterrompue au rythme de quinze heures quotidiennes et de multiples voyages à l'étranger, je m'accorde, début août 1982, quelques jours de repos, avec l'accord du chef de l'État. Je fais, sur mon voilier, un tour de la Méditerranée occidentale, accompagné de ma femme, de deux gardes du corps qui sont aussi des officiers mariniers, curieusement ceux-là mêmes qui seront embarqués dans la traversée de l'Ouvéa et feront partie de l'opération *Rainbow Warrior* en 1985 contre Greenpeace et Nouvelle-Zélande, et d'un opérateur radio disposant d'un matériel sophistiqué qui nous met en liaison permanente avec la centrale.

J'ai ainsi le temps de réfléchir à ma situation après plus d'un an d'exercice. Il est dorénavant clair que je ne puis attendre aucun soutien de Mitterrand. Il ne s'intéresse que très épisodiquement à la DGSE, qui doit pourtant être un outil important pour lui, et quand il le fait ce n'est pas au nom de l'intérêt général, mais pour des raisons personnelles. Je n'ai plus confiance en lui et je le crois capable de me laisser tomber du jour au lendemain après m'avoir engagé dans des opérations douteuses et dangereuses. J'ai même noté le refroidissement qu'il manifeste et qui semble coïncider avec mon refus d'espionner des citoyens français. Comment expliquer autrement ce revirement alors qu'en avril encore il insistait pour me remettre lui-même le ruan de la Légion d'honneur que je n'avais pas sollicité ? Je conclus qu'il me faut

envisager de quitter la DGSE après m'être mis en position de négocier une autre mission. Je vais faire courir le bruit de ma démission, en l'accompagnant de quelques accrochages avec l'Élysée.

C'est au milieu de ces réflexions que le lundi 9 août, à dix-sept heures vingt, on m'alerte par message radio, sur mon bateau qui croise au large de la Sardaigne, de l'attentat meurtrier perpétré rue des Rosiers. Dans l'heure qui suit, je prends des dispositions pour rentrer immédiatement à Paris. Les terroristes ont frappé en plein midi dans un restaurant du quartier juif de Paris, chez Goldenberg, à la grenade et à la mitrailleuse. Il y a des morts et de nombreux blessés. Je fais immédiatement, avec la division contre-terroriste, une analyse pointue qui nous amène à conclure qu'il s'agit du groupe Abu Nidal. Nous activons dans la soirée nos informateurs dans les réseaux de soutien.

Les petits messieurs de l'Élysée se complairaient à souligner que j'étais sur mon bateau le jour du drame. Comme s'il fallait y voir le signe d'une éventuelle incompetence. Ils omettent de dire que j'ai été informé sans délai, et en détail, par la liaison radio permanente et ce dès que la permanence DGSE a été avertie, que j'ai immédiatement donné des instructions pour qu'un avion gouvernemental vienne me chercher en Sardaigne et me reconduise à Paris sans délai. Ils oublient de noter que, faute de responsables de coordination à Paris, il faudra attendre quatre jours avant qu'une réunion ne soit organisée, et huit jours pour qu'une conférence soit tenue avec le Président qui, lui, est resté à Latche !

La réunion du 12 août est dirigée par Michel Charasse, que je n'ai jamais rencontré. Petit, hargneux, souvent le cigare au bec, ce spécialiste des phrases à l'emporte-pièce ignore tout du terrorisme. La discussion entre les responsables de la DGSE et des policiers s'enlise dès lors rapidement. Charasse s'en tire par des plaisanteries déplacées sur le dos des victimes : « Que faisaient là ces gens ? Pourquoi n'étaient-ils pas en vacances au mois d'août ? » ose-t-il dire. Je saisis l'occasion pour l'accrocher vigoureusement, lui reprochant sa mauvaise connaissance du dossier et l'incongruité de ses propos. De Grossouvre me fera savoir qu'il rapporta l'incident à Mitterrand sans en donner le contexte. Cela ne me surprend pas.

La réunion avec le chef de l'État ne se tient donc que le 17 août, soit huit jours après le massacre. Y assistent Defferre, Hernu, Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée depuis le départ de Bérégovoy, tous les directeurs de police, et moi-même. Mitterrand commence par déclarer « qu'il faut déclarer la guerre au terrorisme ». Defferre, qui était supposé assurer la coordination contre-terroriste, se lance dans une intervention confuse qui ne dessine aucune ligne d'action. Le tour de table est scandé par le Président. Les policiers font part de leurs renseignements et de leurs analyses. J'interviens en dernier, et déclare qu'il s'agit à notre sens d'une action d'Abu Nidal et qu'une recherche est en cours par nos informateurs. Je souligne que si le chef de l'État veut considérer cette situation comme une guerre, la DGSE est prête à l'engager vigoureusement, mais que nous pouvons aussi agir sur les services secrets qui commanditent les attentats. Je rappelle aussi mes demandes répé-

tées de création d'un véritable organe de coordination. Personne d'autre ne s'exprime. Sans ouvrir la moindre discussion, Mitterrand clôt brusquement la réunion en déclarant que nous connaissons rapidement ses décisions. Je sors de là furieux, avec un sentiment de confusion et l'impression que sa décision était déjà prise avant la réunion.

Et quelle décision ? La montagne accouche d'une souris qui va encore plus nous ralentir. Au lieu d'être avertis par le pouvoir, ce sont les médias qui nous informent, le soir même, de la nomination d'un secrétaire d'État à la Sécurité auprès de Defferre, Joseph Franceschi, et de la création d'une cellule antiterroriste à l'Élysée sous la direction du commandant de gendarmerie Christian Prouteau. Et puis c'est tout.

Nous sommes stupéfaits. Je pense tout d'abord que cette mesure manifeste de la part de Mitterrand une profonde méconnaissance des questions de sécurité et de fonctionnement des organisations complexes. Mais très vite, je me rends compte que sa décision se révèle une catastrophe grosse de conséquences parce qu'elle crée une dyarchie place Beauvau avec risque d'un conflit avec Defferre. Enfin, si elle vise à une véritable coordination dont la nécessité est indispensable et que j'ai maintes fois demandée, la mise sur pied d'une cellule dirigée par un commandant de gendarmerie surtout habile à tirer au revolver me semble un non-sens. Et je vois comme une erreur lourde de menaces le choix irresponsable de placer cet appareil à l'Élysée, qui sera dès lors en première ligne, si le but est d'agir ! En tout état de cause, la mesure présidentielle ne fait qu'aggraver la confusion dans la

conduite du contre-terrorisme, en ajoutant de nouveaux intervenants aux déjà trop nombreux acteurs. Je conclus, à part moi, que, ou bien Mitterrand commet une magistrale erreur, ou qu'il a une idée derrière la tête, voire les deux à la fois. Mais je pressens une catastrophe.

Les réunions hebdomadaires chez Defferre se poursuivent comme à l'accoutumée, avec la présence supplémentaire de Franceschi et Prouteau, qui restent muets. Je prends l'initiative de rencontrer Franceschi. En le voyant et en l'écoutant, j'ai tout de suite la conviction qu'il ne fait pas le poids. Il n'a aucune culture internationale, son expérience a été acquise dans la direction politique d'une ville moyenne, et il a été remarqué par Mitterrand parce qu'il avait la responsabilité du service d'ordre de ses meetings. Il n'a manifestement pas les qualités psychologiques pour cohabiter avec un homme de la trempe de Defferre. Quant à Prouteau, qui me donne le sentiment de ne pas être plus délié, il élude lorsque je lui propose une rencontre, et tout ce que nous saurons sur la cellule, son organisation et ses effectifs, nous viendra par la rumeur publique. Vive la clarté et l'entraide ! Décidément, c'est pire que ce que j'avais pensé. L'erreur organique de Mitterrand dans sa réorganisation du 17 août est en effet sérieusement aggravée par une faute de jugement dans le choix des hommes. Pas de doutes, le chef de l'État a vraiment perdu la main.

*

À la DGSE, en revanche, les choses progressent bien. Les opérations sur les cinq membres du réseau de soutien au terrorisme à Paris sont prêtes. Nous connaissons

avec Rifaat et organiser une rencontre. Il y parvient. Rendez-vous est pris en région parisienne où le frère du leader syrien a prévu de venir dans une résidence proche de Paris. J'accepte la condition transmise par l'ambassadeur de Syrie de m'y rendre sans aucun garde du corps, ayant évidemment pris la précaution de faire encercler la propriété par un détachement de la division Action qui devra rester invisible sauf incident. Pour éviter toute sous-estimation de notre détermination et de la qualité de nos informations, j'ai au préalable envoyé un commando Action dans un pays voisin, l'Espagne, avec mission de blesser, sans le tuer, un agent des réseaux de soutien en poste là-bas. L'officier est suffisamment entraîné pour y parvenir et l'affaire ne manquera pas d'être rapportée par les journaux, donc de venir aux oreilles de qui de droit.

La discussion avec Rifaad al-Asad se déroule en deux longues séances de cinq heures chacune, couronnées par un dîner syrien. Dans la résidence à quelques encablures de la capitale, après d'interminables digressions de mon interlocuteur qui refuse de reconnaître le moindre contact avec les terroristes et me fait quelques propositions extravagantes – cadeau d'une cloison damasquinée à Mitterrand et de chevaux arabes pour moi –, je finis par l'apostropher en lui réitérant le choix simple déjà formulé durant la discussion : ou bien il s'engage à faire arrêter toute action terroriste dans l'hexagone et contre les intérêts français, ou bien je fais détruire par anticipation ses réseaux en Europe que nous avons identifiés !

Il choisit la première solution, prend l'engagement de faire cesser toute opération d'Abu Nidal hostile à nos intérêts en France. Puis il me donne l'accolade en me

raccompagnant. Il tiendra parole. Abu Nidal ne commettra plus d'action sur notre territoire, mais ira tuer à Lisbonne, quatre mois plus tard, le Palestinien modéré Issam Sartoui qui vivait à Paris sans protection. Les Israéliens, de leur côté, m'enverront, après mon départ de la DGSE, un des responsables du Mossad pour me féliciter et me dire qu'ils ont eu confirmation de l'engagement de Rifaat.

Lorsque je rapporte la bonne nouvelle à Mitterrand, il est tout... sauf satisfait. Mieux, il refuse que je me rende au Maroc pour rencontrer à nouveau Rifaat, alors que je voulais le revoir, craignant qu'il ne change d'avis après les massacres de Sabra et Chatila perpétrés à Beyrouth. C'en est trop. Tandis que je viens de remporter une belle bataille, le chef de l'État s'en lave les mains et persiste à lier les miennes. Je n'en peux plus. Je déclare à de Grossouvre que, dans ces conditions, je ne peux plus remplir ma mission ! Et qu'il ne me reste qu'à démissionner.

*

Entre-temps, le doute ne tardera pas à être levé sur la nouvelle cellule de l'Élysée. Le 28 août 1982, seulement dix jours après sa création, éclate l'affaire des Irlandais de Vincennes. La cellule, assistée par le GIGN, arrête en effet trois Irlandais qu'elle soupçonne d'actes de terrorisme. Elle commence par déclarer qu'elle a agi sur renseignements de la DGSE, ce que le chargé de mission qui me représente dément immédiatement formellement. Ensuite, incapable d'apporter une explication cohérente sur ses sources, elle s'enferme. Très vite, la

presse s'empare de l'histoire, la trouvant des plus louches. L'opération s'avérera entachée de graves irrégularités sur lesquelles je reviendrai. Pour ajouter à la confusion, et impliquer comme je le craignais l'Élysée, Prouteau a obtenu de Mitterrand un communiqué triomphaliste, daté de Latche, dans lequel le chef de l'État, sans la moindre précaution, glorifie l'opération et parle de très dangereux terroristes, ce qu'infirmes catégoriquement l'enquête ! Encore une bétise qui aurait pu être évitée.

Or, ce fiasco malvenu et ridicule constitue un mauvais coup pour le contre-terrorisme. Il signe aussi, dix jours après sa création, l'arrêt de mort de la cellule dans sa fonction de lutte contre les poseurs de bombes, en dépit des contorsions maladroitement et alambiquées des messieurs de l'Élysée qui font tout pour prouver le contraire. À la surprise générale, elle sera pourtant maintenue en activité au Château où elle ne s'occupera plus, désormais, que de la vie privée du Président et de sa seconde famille. Et s'orientera vers des actions encore plus sulfureuses qui défraieront la chronique et la justice quelques années plus tard, quand on apprendra la pathétique et incroyable affaire des écoutes.

Le comble, c'est que c'est le moment que choisit Prouteau, qui refuse toujours de me rencontrer, pour me faire demander l'émission de faux papiers DGSE destinés à deux de ses agents, dont le capitaine Barril, sur lesquels nous disposons de mauvais renseignements. Je refuse, expliquant que de tels faux papiers sont délivrés sous mon unique responsabilité et que je le fais à des officiers du service que nous connaissons bien, et ce pour une mission durant laquelle ils sont étroitement suivis.

Conditions qui ne me semblent vraiment pas remplies. Je suis convoqué à l'Élysée par de Grossouvre en présence de Prouteau. Je maintiens mon refus, provoquant un nouveau vif mécontentement de Mitterrand. Si Hernu et lui croyaient, en me nommant à la tête du service, disposer d'un *béni-oui-oui* le doigt sur la couture du pantalon prêt à tout accepter dès lors que cela porte l'étiquette de la présidence, ils se sont trompés. C'était mal connaître et mon sens du devoir et mon caractère !

On apprendra plus tard, grâce à l'enquête de la brigade criminelle sur l'affaire des Irlandais de Vincennes, que cette opération avait été mal montée, que des preuves avaient été manipulées, notamment par le principal exécutant, le capitaine Barril, alors commandant par intérim du GIGN. Prouteau se portera immédiatement garant de lui. Mais le scandale finira par éclater en mai 1983, après les déclarations de gendarmes de base impliqués. Deux officiers supérieurs de gendarmerie, dont le commandant Beau, seront mis en examen pour subornation de témoins : ce dernier ne participait pas à l'opération d'interpellation, mais avait autorité sur certains gendarmes, officiers de police judiciaire, appelés par Barril à venir constater. Il avait, *a posteriori*, sur instruction de Prouteau, accepté de monter une conspiration de mensonges avec les gendarmes mêlés à l'opération. Barril, lui, continuera ses manigances en faisant croire qu'il était toujours rattaché à la cellule et à l'Élysée, ce qui exaspérera Mitterrand qui finira par le faire mettre à la porte des lieux. Il conservera pourtant jusqu'à la fin juin 1983 le commandement en second du GIGN et restera durant deux ans encore proche de Prouteau. Lequel a été responsable d'une incroyable

erreur de jugement, ne percevant pas la personnalité réelle de celui à qui le liait un compagnonnage d'armes. La presse se déchaînera contre l'Élysée.

Barril, lui, ne désarmera pas et menacera de mort l'indicateur Jegat, qui a dévoilé l'origine des armes trouvées dans l'appartement des Irlandais. La vérité ne sera connue au Château et transmise à la justice qu'à la fin 1985. On verra alors émerger un procès-verbal d'audition de Jegat que la DST avait caché à toutes les autorités compétentes, de l'exécutif à la justice, pendant presque un an ! L'instruction de l'affaire ne sera conclue qu'au début 1991, soit cinq ans plus tard. Mais Jegat ne sera jamais entendu, son témoignage n'étant rendu public qu'au début 1996, grâce à la diffusion à la télévision d'un film tourné sur son lit de mort par deux journalistes indépendants.

Entre-temps, en 1987, en pleine cohabitation, le commandant Prouteau sera traduit en justice. Mitterrand interviendra alors à la télévision le 17 septembre, avant le début de son procès, pour se lancer dans un plaidoyer en sa faveur : « J'ai la plus grande estime et j'aime beaucoup le colonel Prouteau, dira-t-il. [...] J'ai pleine confiance en lui. [...] Les Français apprendront à respecter et à aimer le colonel Prouteau qui est pour moi le prototype de ce que notre armée peut produire. » On croit rêver !

Prouteau et Beau seront inculpés fin octobre 1991. Et durant les trois jours de son procès, Prouteau sera lamentable. Tous deux seront condamnés à quinze mois de prison avec sursis. Entre-temps, Prouteau aura été nommé au grade de préfet et chargé de la sécurité des Jeux olympiques d'Albertville. La présidence mettra

alors tout son poids dans la balance de la justice pour qu'un appel de la sentence vienne en audience dans les plus brefs délais. Et quatre mois plus tard, en janvier 1992, cas de célérité unique dans les annales judiciaires, le tribunal relaxera le commandant Prouteau au bénéfice du doute, réduira à douze mois la sanction de Beau, qui devra quitter la gendarmerie. Quant à Paul Barril, le principal acteur du scandale, responsable des magouilles qui ont entaché la procédure, il parviendra à éviter toute mise en examen, la justice l'ayant ignoré jusqu'à ce jour. On prend en tout cas ici, à l'évocation de ce désastre, la mesure de la faute de jugement de Mitterrand dans le choix des hommes !

*

Pour moi, le temps est maintenant venu de mettre à exécution ma décision de quitter la DGSE. J'ai rempli le dernier objectif que je m'étais assigné concernant le terrorisme proche-oriental, mais je ne puis plus agir à cause des entraves du Président lui-même. Je suis désormais convaincu des risques personnels que comporte la direction d'un service aussi délicat que la DGSE, face à un homme déterminé à ne pas tenir ses engagements.

L'observation attentive de ses réactions au cours de mes entretiens avec lui m'a permis de former mon jugement. Son approche des problèmes internationaux se lit à travers le prisme de la politique politicienne : il a une mauvaise connaissance du monde extérieur, sur lequel il ne semble avoir aucune culture historique. Il comprend mal les questions économiques et financières, est mal à

l'aise face aux faits scientifiques ou technologiques, ne semble pas avoir de réelle expérience du fonctionnement d'organismes complexes. Ainsi, si d'autres personnes l'ont trouvé fréquemment brillant, personnellement, durant plus de vingt entretiens en tête à tête, je ne l'ai jamais entendu exprimer une idée intéressante, de celles dont on se dit après coup qu'elles forcent à la réflexion.

Il est certes très habile en manipulations politiciennes et en manœuvres électoralistes. Mais sa principale force réside dans un gigantesque égocentrisme qui n'est tempéré par aucun sens moral. Aucune éthique ne vient le guider dans ses choix dès lors que son ambition ou son bon plaisir sont en jeu. Il est doué d'un mépris sans fond pour son prochain, montre une propension à juger les hommes au gré de ses seules humeurs, détestations ou sympathies, et à les instrumentaliser cyniquement. S'il est en position de force, il est capable d'écraser sans aucune retenue ; sinon, il est très habile à travestir ou dissimuler son jugement. Je le trouve en outre méfiant, méchant, vindicatif, rancunier. Bref, un savoureux cocktail au goût amer qui me confirme dans ma décision de quitter mes fonctions, dont je fais part à Hernu.

S'il a indiscutablement une impressionnante maîtrise du verbe... c'est un verbe qui trompe. Il pratique le mensonge et prend des engagements avec d'autant plus de conviction qu'il est déjà déterminé à ne pas les tenir. Comment diriger un service exposé en sachant qu'il est prêt à vous abandonner et même à vous accabler, après vous avoir engagé dans une opération difficile ?

Je mentirais moi aussi si j'écrivais que je quittai cette fonction sans tristesse. J'y ai pris goût et me suis attaché

aux hommes qui la servent. J'ai beaucoup mis de moi-même et je pense avoir jeté les bases d'un service efficace.

Et puis maintenant je suis convaincu qu'un État ne peut se passer de services secrets. Que la recherche des renseignements, l'analyse prospective qui en découle, la capacité d'actions violentes, la pratique de l'influence, sont indispensables et irremplaçables à la survie d'une démocratie aux prises avec un monde instable et violent. L'histoire montre qu'une des marques de l'homme d'État est d'utiliser la fonction secrète parallèlement aux administrations normales. Le peuple ne s'y trompe pas qui porte intérêt à ses activités, et pas seulement du fait de leur réputation d'aventure et d'inconnu.

Je suis également convaincu, comme je l'ai déjà dit, qu'il n'y a pas incompatibilité entre démocratie et fonction secrète. Leur histoire en Grande-Bretagne et aux États-Unis en porte témoignage. Les services n'ont jamais été à l'origine des déstabilisations politiques, sauf dans quelques pays notoirement sous-développés ou éminemment totalitaires. Il faut être d'une grande mauvaise foi pour prétendre que les espions ont prêté la main à la pratique d'une fausse raison d'État dans un régime démocratique : ils ont en vérité laissé ce sport aux militaires ou aux policiers.

La fonction secrète doit en revanche être soumise à quatre conditions : un démocrate avéré à sa tête, l'efficacité, l'intégration étroite à l'appareil d'État et la soumission à un contrôle démocratique. Mon expérience m'a convaincu qu'elles sont compatibles, mais qu'elles exigent que les politiques, au plus haut niveau, leur porte

relatif à une union avec la Libye : on imagine la réaction des Algériens et des Tunisiens. C'est, accompagné de Roland Dumas, Claude Cheysson et de l'inévitable Michel Charasse, l'incroyable voyage en Crète pour une rencontre surréaliste avec le colonel Kadhafi. Entretien qui porte ses fruits puisque, quelques semaines plus tard, le dirigeant libyen lance des troupes contre le Tchad ! C'est encore le plan Fabius pour la Nouvelle-Calédonie qui sera lourd de conséquences. Et la cote de popularité du Président qui n'arrête pas de chuter.

*

Mais le pire reste à venir.

Un incident, à première vue subalterne, va ébranler les institutions supérieures de l'État et tenir en haleine l'opinion publique pendant près de deux mois et demi. Le 10 juillet 1985, dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande, deux explosions coulent le *Rainbow Warrior*, « vaisseau amiral » de l'organisation écologiste Greenpeace qui devait partir au large de Mururoa entraver notre campagne d'essais atomiques et déclencher une violente opération de relations publiques antifrançaise. Au départ, l'information ne fait guère de vagues, même si un journaliste portugais qui se trouvait à bord est tué.

Dans les quarante-huit heures pourtant, la police néo-zélandaise arrête deux Français, les fameux « époux Turenge », et les inculpe d'action criminelle. Elle trouve en effet de multiples traces de leur passage et de leurs actions. Mitterrand et le gouvernement apprennent rapidement qu'il s'agit de deux officiers de la DGSE. On saura plus tard qu'ils ont, des locaux de la police néo-

zélandaise, téléphoné en France à un numéro désignant ce service. Les policiers locaux appréhendent aussi un voilier français, l'*Ouvéa* (basé à Tahiti), en transit à Norfolk, un port au nord d'Auckland, dont ils retiennent l'équipage. Ils l'interrogent, le soupçonnant d'avoir joué un rôle dans l'opération, mais le relâchent. Ce n'est que durant l'enquête menée par les journalistes français qui se sont emparés de l'affaire que l'on découvrira que ce bateau a effectivement transporté de Polynésie en Nouvelle-Zélande les bombes de l'attentat, ayant effectué le trajet de mille huit cents kilomètres dans une mer démontée. Du reste, son arrivée dans le port se fit dans des conditions tellement acrobatiques avec passage à grand-peine de la barre qui empêche l'entrée que toute la population locale s'en souvient encore !

Le chef de l'État et les ministres concernés s'enlisent alors dans des opérations ambiguës de désinformation qui vont durer plus de deux mois, attitude bien dans les habitudes du Président. Hélas, ces hésitations et discours tronqués mettront l'État en grande difficulté à l'étranger comme vis-à-vis de l'opinion publique, et aggraveront un peu plus le malaise et le discrédit qui pèsent sur les services secrets.

On apprend d'abord que Mitterrand a donné son accord à l'opération lors d'une audience accordée à l'amiral Lacoste, patron de la DGSE, le 15 mai 1985. Le chef de l'État s'en défend, déclarant qu'il n'a jamais été favorable à ce genre d'action, mais mon successeur confirmera à deux reprises, d'abord par écrit dans un rapport du 16 avril 1986, puis dans son livre *Un amiral*

*au secret*¹, ce fait indéniable. Si un brevet de mensonge devait être délivré, il irait sûrement au Président et non à Pierre Lacoste, qui a, pourtant, commis des erreurs dans cette opération. D'abord, il n'aurait jamais dû dire oui à cette affaire qui n'était pas de son ressort, ensuite il ne s'est jamais assuré de la précision des instructions de départ, enfin, il a accepté que trop de personnes partent, garantie de risques. Bref, une histoire mal montée et pas assez verrouillée de sa part. Reste qu'il est généralement considéré comme un honnête homme. Le plus vraisemblable, si j'en juge par ma propre expérience du chef de l'État, c'est que ce dernier a donné une réponse positive suffisamment floue pour pouvoir ensuite être niée.

Un autre fait permet de conforter l'information selon laquelle Mitterrand a bien donné son accord en mai, c'est le déblocage par son chef d'état-major particulier, le général Saulnier, des fonds spéciaux pour la mission. Il ne peut y avoir de doute sur ce point : le budget de fonctionnement habituel de la DGSE fait l'objet d'une dotation qui ne passe pas par ce militaire, celui-ci n'intervenant que pour le financement de missions spéciales sortant du cadre normal. Je sais, pour l'avoir pratiqué en 1982, que Saulnier n'est pas homme à prendre une telle initiative s'il n'a pas une couverture explicite du Président. Un point confirme d'ailleurs l'importance attachée par l'Élysée au silence de Saulnier : fin 1984, il sera nommé chef d'état-major des armées, mais curieusement, ne restera qu'un an en poste, contrairement aux traditions.

1. Flammarion, septembre 1997

En tout cas, Mitterrand apprend, dès le 14 juillet, l'implication des services de renseignements français dans cette pantalonnade aux antipodes lors d'une première conversation avec Charles Hernu dont on imagine la teneur au milieu des cérémonies de la fête nationale. Pierre Joxe, le ministre de l'Intérieur, lui confirme la mauvaise nouvelle, venant de l'apprendre de son côté par des démarches de la police néo-zélandaise.

Au lieu d'agir et de reconnaître l'erreur, il préfère temporiser et ne rien faire. Il est vrai que Charles Hernu et l'amiral Lacoste, s'ils admettent la présence d'agents de la DGSE en Nouvelle-Zélande début juillet, affirment que ces derniers ne sont pour rien dans l'attentat contre le *Rainbow Warrior*. Position qu'ils maintiendront sans varier d'un iota, arguant d'une simple mission de reconnaissance. Mitterrand adoptera lui aussi jusqu'au bout la même attitude, affirmant qu'il ignorait tout de l'opération à cause des mensonges d'Hernu et de Lacoste.

Cet aspect est fort troublant. Comme on connaît en effet l'intimité et l'amitié qui liaient le chef de l'État et le ministre de la Défense, il est invraisemblable que le Président n'ait pas exigé, et reçu du ministre, dans une conversation en tête à tête, postérieure à l'échange très bref qu'ils ont eu le 14 juillet, des indications précises sur cette mission de la DGSE et son déroulement !

Début août, la situation devient intenable. Les Néo-Zélandais s'impatientent ; les journaux français sortent de leur torpeur estivale et commencent à titrer sur l'affaire. Mitterrand prend alors une décision incroyable : il adresse au Premier ministre une lettre publique lui enjoignant de diligenter une enquête rigoureuse. Je dis bien

incroyable, car il faut savoir que dans la V^e République, depuis la décision du général de Gaulle prise en 1966 suite à l'affaire Ben Barka de transférer le SDECE sous l'autorité du ministre de la Défense, le Premier ministre est complètement hors du coup et impuissant dans toutes les affaires touchant le renseignement. Lorsque j'étais moi-même en fonction, j'avais essayé d'y intéresser Pierre Mauroy en prenant l'initiative de venir l'informer, mais si cet homme aimable m'écoutait patiemment, il refusait à chaque fois de s'impliquer. Et je sais que cette situation s'est largement confirmée avec Laurent Fabius.

L'enquête est confiée au conseiller d'État Bernard Tricot, qui a été secrétaire général de la présidence sous le général de Gaulle. Se déroulant sur fond d'articles de presse de mieux en mieux informés et de plus en plus agressifs, elle est menée par un conseiller d'État plein de candeur qui tiendra, fin août, après la publication de son rapport, des propos stupéfiants : « Je n'exclus pas d'avoir été berné par mes interlocuteurs... », ose-t-il en effet déclarer !

Le rapport est remis le 27 août à Laurent Fabius, lequel, le même soir, en donne connaissance aux Français à la télévision, expliquant que le document exonère la DGSE de l'attentat d'Auckland, mais précisant, paradoxe, que « les coupables quels qu'ils soient devront répondre de ce crime... » Il réaffirme sa volonté « d'engager des poursuites judiciaires si des faits criminels ont été commis par des Français » et mentionne les carences importantes de la DGSE relevées par le rapport Tricot. Enfin, il conclut : « Le gouvernement français est déterminé à ce qu'aucun élément ne demeure dans l'ombre... »

Des interrogations subsistent. Je demande au ministre de la Défense, qui poursuivra sans délai ses investigations, de procéder à un examen attentif de ces carences pour qu'il y soit remédié. »

Lorsque j'entends de telles déclarations, je me pince pour m'assurer que je ne rêve pas. À quoi rime cette enquête lancée en fanfare fin juillet ? Est-ce un simple écran de fumée ? Et que signifie ce nouveau désistement, cette façon qu'a Fabius de refiler le bébé à Hernu ?

Entre-temps, nous aurons encore droit, le 18 août, à un énième mouvement de menton de Mitterrand : « Je réitère l'ordre aux armées d'interdire, au besoin par la force, toute entrée non autorisée dans les eaux territoriales françaises et l'espace aérien français des atolls polynésiens du secteur de Mururoa et Fontagatanga. Je rappelle que les essais nucléaires dans le Pacifique continueront aussi longtemps qu'il sera jugé nécessaire pour la défense du pays par les autorités françaises et elles seules. »

Mais les événements s'accélérent. Le procès des deux officiers arrêtés doit s'ouvrir à Auckland. Les attaques de la presse redoublent, maintenant dirigées contre le ministre de la Défense et l'armée, et avancent qu'il faut sortir du brouillard entourant l'affaire. Les médias se moquent d'ailleurs du voyage qu'effectue Mitterrand à Mururoa le 13 septembre où l'on apprendra plus tard que son entourage, Hernu compris, a banqueté jusqu'à quatre heures du matin, avant de faire trempette dans le lagon.

Puis, le 17 septembre, *Le Monde* assène le coup de grâce. Et révèle, sous la signature de Jacques Legendre et Edwy Plenel, que le *Rainbow Warrior* aurait été coulé

par une troisième équipe de militaires français. On saura aussi que le même jour, Fabius a demandé à Hernu d'interroger le général Lacaze, chef d'état-major des armées, le général Saulnier et l'amiral Lacoste, afin d'obtenir des déclarations écrites sur les « instructions qu'ils auraient données ou des informations qu'ils auraient reçues relatives à la préparation de l'attentat contre le *Rainbow Warrior* ». Le lendemain, 18 septembre, en Conseil des ministres, Mitterrand s'en prend à Hernu, et exige à nouveau qu'il ordonne une enquête. Le ministre convoque derechef une conférence de presse où il déclare : « Aucun service, aucune organisation dépendant de mon ministère n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le *Rainbow Warrior*... Je réaffirme solennellement que tout sera mis en œuvre pour établir la vérité. » Voilà pourtant plus de deux mois que l'on s'y essaie sans résultat !

Mais Hernu a bien intégré la stratégie du mensonge reçue de son ami et mentor de l'Élysée. On apprendra aussi que, contrairement à Lacaze et Saulnier, Lacoste a refusé de souscrire à la demande de Fabius. « En raison de mes responsabilités au regard de la sécurité de mon service, mon devoir m'impose de ne pas répondre à vos questions. »

Finalement, le 20 septembre au matin, le Premier ministre annonce la démission d'Hernu et le limogeage de Lacoste. On saura par la suite, information incroyable, qu'entre le 10 juillet et le 25 septembre, le patron de la DGSE n'aura eu aucun contact avec le chef de l'État, Laurent Fabius, le général Saulnier ou un quelconque collaborateur de l'Élysée. Personne ne l'a

convoqué, n'a cherché à l'écouter, à en savoir plus, ce qui constitue une faute impardonnable.

Le général Imbot, nommé pour succéder à l'amiral Lacoste, fait au journal télévisé de vingt heures du 27 septembre une prestation grotesque. Il apparaît en grand uniforme, toutes décorations battantes et vient déclarer : « J'ai, à ma profonde stupéfaction, découvert – et je pèse mes mots – une véritable opération maligne de déstabilisation de nos services secrets. Je dirai même de destruction de nos services secrets. Et je vous dis tout de suite : j'ai verrouillé ce service... J'ai coupé les branches pourries » ! Personne ne saura jamais ce qu'il a voulu dire. Pas même moi.

Le rideau tombe sur cette histoire calamiteuse et gravissime. L'affaire semble close. Reste que deux officiers de l'armée sont condamnés à Auckland, puis emprisonnés, qui ne seront libérés qu'en décembre 1987 et en mai 1988, suite à une médiation du gouvernement Chirac.

★

Pourquoi insister sur cette affaire ? Parce que c'est un morceau d'anthologie de la personnalité de François Mitterrand. Le chef de l'État a donné son accord à une opération stupide de nos services secrets contre une organisation pacifiste, ce qui ne relève pas de leur mission mais de celles de la Marine nationale. Il a négligé d'être couvert par un avis de son ami Hernu ou, plus vraisemblablement, l'a su sans en tenir compte, et il a menti à la nation durant plus de deux mois. Il a commis

l'incroyable erreur de laisser les choses traîner, hésitation qui traduit sa propension à l'indécision et son goût pour les tactiques de pourrissement. Son fameux « Il faut laisser du temps au temps », un de ses aphorismes préférés, n'est rien d'autre que la traduction de ses tergiversations. Poussé par son formidable égocentrisme et son cynisme, il a tenté de mouiller Fabius qui ignorait tout depuis le début. Sa duplicité l'amena à faire exécuter une enquête, dont il savait d'avance le résultat et dont il laissa rendre publiques les conclusions erronées. Il se montra tout au long de ces deux mois et demi incapable de déterminer une stratégie permettant à la France d'en sortir le moins mal possible. Il a fait clairement la preuve, en essayant de défendre Hernu, qu'il privilégiait son amitié plutôt que l'intérêt national. Sa décision en mai et son attitude fuyante et dilatoire de juillet à septembre, contribuèrent de manière décisive à la destruction des services secrets français.

Mais il y a sans doute plus grave encore. Cette affaire a dévoilé au monde, et notamment aux responsables étrangers, les bévues et les insuffisances du chef de l'État. François Mitterrand a été incapable d'assumer la mission qui était la sienne à la tête du pays, mais cela ne l'a pas empêché de postuler, deux ans plus tard, à un renouvellement de son mandat. La nation paiera cher cette propension à préférer ses humeurs aux intérêts supérieurs de la France.

À cette époque, je me félicite chaque jour d'avoir quitté la DGSE deux ans et demi plus tôt. Car cette affaire illustre parfaitement le genre de situation critique que je considérais comme probable avec un personnage

comme Mitterrand. Comme il me l'apprendra plus tard, un autre homme en tire alors le même enseignement. De Grossouvre, qui connaît beaucoup mieux que moi le vrai visage du monarque, sa vie et ses problèmes personnels, conclut que le Président ne peut plus assumer ses fonctions et s'apprête à plaider de façon persistante, voire violente, pour qu'il renonce à un second septennat.

Cette triste saga, accompagnée pratiquement au même moment du limogeage du directeur de la DST Yves Bonnet, victime à retardement de l'affaire Farewell qui n'a pas donné les résultats escomptés, affaiblit à nouveau le dispositif contre-terroriste, alors que les tractations pour la libération des otages français retenus au Liban projettent sur la scène internationale l'image de notre faiblesse. Nos adversaires intégristes, à qui le chef de l'État avait « déclaré la guerre » après l'attentat de la rue des Rosiers d'août 1982, peuvent s'en donner à cœur joie. Mais, comme il ne s'agit plus cette fois du groupe Abu Nidal dont Rifaat al-Asad m'avait promis la neutralisation, nous n'avons plus aucun moyen de pression. Au total, dix-sept attentats faisant plus de deux cent soixante victimes ensanglantent la France entre mai 1985 et septembre 1986, et ce au moment même où débute la première cohabitation qui voit l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de droite dirigé par Jacques Chirac. C'est la preuve par le sang de l'imbécillité et de l'incapacité de l'organisation contre-terroriste.

Car les jours ont sérieusement commencé à s'assombrir pour la majorité socialiste et le gouvernement de Laurent Fabius. En 1985, lors d'un débat, celui-ci, pourtant présenté par les médias comme un expert en communication, s'est fait étriller à la télévision par

secouée, quelques jours après son entrée en fonction, par le suicide inexplicable de Pierre Bérégovoy.

En apprenant cette nouvelle, je suis comme tout le monde sous le choc. Mais je m'étonne aussi que, malgré la présence d'hôpitaux à proximité de Nevers, l'ancien Premier ministre soit transporté par hélicoptère au Val-de-Grâce, où il décède... en arrivant deux heures après son acte désespéré. On le dit très affecté par la débâcle électorale qu'il considérait comme étant la sienne, mais aussi par le piège dans lequel il est tombé avec ce prêt à 0 % qui a gravement entaché sa réputation. On le dit aussi peiné de n'avoir reçu aucun signe de l'Élysée depuis le second tour. Mitterrand ne l'a pas rencontré. Sans doute pour rattraper cette faute humaine, il croit habile de détourner l'attention sur les médias, dérapant lors des obsèques en affirmant que l'honneur de son ancien ami a été « livré aux chiens » ! Je tempête intérieurement de voir comment il a l'art de retourner les situations et de travestir les faits pour les lire à son unique avantage.

La cohabitation connaît quelques crispations : affrontement sur la reprise des essais nucléaires et escarmouche sur l'Éducation nationale, ce qui vaudra au chef de l'État cette remarque fort pertinente : « Pour philosopher un peu, il est vrai qu'un ministre de l'Éducation nationale est très exposé » ! Et difficultés dans la conduite des affaires étrangères.

Le Rwanda et le Zaïre en sont les principaux témoins. Ils sont suivis particulièrement de l'Élysée par Jean-Christophe Mitterrand – que n'aurait-on pas dit si Valéry Giscard d'Estaing, en son temps, avait engagé son fils ? –,

intime de la famille présidentielle du chef de l'État rwandais et de Mobutu. Dans le premier, la France s'est laissée entraîner dans le conflit qui oppose les deux ethnies du pays. Mais, comme souvent, elle a joué la mauvaise carte en misant, par des armes, des crédits et des instructeurs, sur les Hutus. Or, ce sont les Tutsis qui sortent vainqueurs de cette guerre civile particulièrement sanglante. Et le drame ne fait que commencer. Après un attentat dont est victime, en 1994, le Président rwandais Juvénal Habyarimana, de terribles affrontements se déclenchent. Qui conduisent à un véritable génocide faisant entre deux cent mille et cinq cent mille victimes. La France est bien sûr montrée du doigt et Mitterrand aussi, lequel ne reconnaît que sa naïveté. Quant au Zaïre, rongé par la corruption et le totalitarisme de Mobutu que Mitterrand n'a pas su enrayer, il s'abîme dans une guerre intestine. Le marxisant Laurent-Désiré Kabila en sort vainqueur et choisit de s'appuyer sur les États-Unis. Les piliers de notre présence sur le continent noir vacillent un peu plus.

Dans les Balkans, les successifs plans de partition ainsi que le déploiement des casques bleus de l'ONU n'empêchent pas la guerre de continuer, et de s'étendre. Paris se perd en tergiversations. Il faut attendre l'arrivée au pouvoir de Jacques Chirac pour que nous revenions énergiquement sur le devant de la scène, celui-ci déclenchant une réaction musclée qui sera suivie d'actions décisives de la diplomatie américaine, le tout débouchant sur l'accord de partition de Dayton.

*

À l'Élysée, la nuit tombe. Le chef de l'État, dont la santé s'est encore dégradée, subit une nouvelle opération. Largement médiatisée celle-là. Mais le cancer qui le ronge et qui émeut l'opinion ne peut effacer le trouble ressenti par de nombreux Français et socialistes lorsqu'ils apprennent, à travers un ouvrage de Pierre Péan auquel il a collaboré, que durant l'Occupation il ne fut pas des plus fiables. Pis, on apprend qu'il a continué à entretenir des relations suivies, jusqu'en 1986, avec René Bousquet, chef de la police de Vichy responsable de multiples rafles de juifs. Horrifiés, trompés, les ténors socialistes se déchaînent contre lui et déclarent avoir été floués. Le vieillard malade est même violemment pris à partie par la foule lors de la cérémonie du cinquantenaire de la rafle du Vél' d'Hiv' !

En avril 1994, celui qui avait été son ami et compagnon de route, François de Grossouvre, meurt dans son bureau de l'Élysée. On le retrouve une balle dans la tête, baignant dans son sang. Suicide, conclut l'enquête. Lors des obsèques, sa famille refuse de serrer la main du chef de l'État qui aura la méchanceté et la perfidie de déclarer : « Je crois qu'il souffrait d'un dérangement mental. » Égocentrisme et mépris.

Quelques semaines plus tôt, de Grossouvre m'avait invité à déjeuner dans un restaurant chic proche de l'École militaire. Pour la première fois depuis sa retraite, lui qui avait été affecté aux chasses présidentielles, bénéficiait d'une protection rapprochée. Que pouvait-il donc craindre ? me demandais-je. Il était en bonne forme, égal à lui-même, et pas sénile du tout comme ont essayé de l'accréditer les messieurs de l'Élysée. Il me reparla de ses

relations avec Mitterrand en employant des mots nourris d'amertume, me rappela que lorsqu'il avait essayé de le convaincre de ne pas briguer un second mandat dont il pressentait le déroulement catastrophique, il n'avait trouvé face à lui qu'un homme incapable de raisonner de façon rationnelle et témoignant un attachement quasi maladif au pouvoir. « J'avais l'impression que nous ne parlions pas de la même chose », m'expliqua-t-il. Or, de Grossouvre connaissait depuis toujours l'existence du cancer et de la famille cachée, lui qui s'était personnellement occupé de Mazarine au début du premier septennat. Avant de me quitter, il me lâcha une information essentielle : il avait définitivement rompu tout lien avec le Président après avoir eu connaissance d'opérations financières douteuses que celui-ci menait avec la complicité d'un de ses amis, ministre jusqu'en 1993. Il réprouvait de telles pratiques, me laissant entendre qu'elles étaient liées à l'avenir de Mazarine.

Un certain nombre de personnes estiment que la mort de François de Grossouvre ne relève pas du suicide mais de l'assassinat. Les confidences d'un de ses proches indiquent même qu'il avait clairement évoqué une menace pesant sur sa vie, après la disparition de Pierre Bérégovoy. S'il s'avère incontestable qu'il était devenu gênant depuis qu'il avait mis au jour certaines manœuvres financières, jamais on ne put étayer cette hypothèse de manière sérieuse et probante. Les zones d'ombre du pouvoir mitterrandien resteront sans doute à jamais riches de questions et de mystère. S'il ne s'agit pas d'un suicide, il faut supposer que l'acte a été commis par une personne ayant un accès facile, direct et permanent à l'Élysée. Mais laisse-t-on entrer facilement une arme dans ce lieu ultra-

protégé ? Si c'est un suicide, le fait que cet acte grave et désespéré ait été commis au Château et non au domicile du conseiller ne peut s'interpréter que comme une réprobation publique, un message de détresse destiné à tous les Français, une condamnation devant l'opinion, mais aussi devant Mazarine, du comportement du monarque perdu dans sa tour d'ivoire. Dans les deux hypothèses, voilà qui jette une lumière bien glauque sur François Mitterrand.

*

Lumière qui n'en finit plus de baisser avec, fin 1994, le scandale des écoutes téléphoniques de l'Élysée. La cellule créée en août 1982, qui a déjà fait parler d'elle avec l'épisode des Irlandais de Vincennes, est impliquée dans l'interception des communications téléphoniques de quelque deux mille citoyens sur près de six ans. Des hommes et des femmes aux professions et aux activités variées – journalistes, écrivains, avocats, comédiens... – dont on ne voit pas, pour beaucoup, en quoi ils mettent en péril la sûreté de l'État. Certes, l'une de ces écoutes, l'écrivain Jean-Edern Hallier, familier de Mitterrand avant 1981 et au courant de sa vie privée, menaçait de dévoiler l'existence de Mazarine, et de balancer des détails croustillants sur l'activité amoureuse du Président. Mais en quoi cela concernait-il une cellule anti-terroriste ? Et par quel égarement de pensée le chef de l'État a-t-il pu donner le feu vert à de telles méthodes, honteuses dans une démocratie ? Il fut donc soumis à un intense espionnage et le ban et l'arrière-ban des séides du Château mobilisés pour empêcher la publication de

son pamphlet, *L'Honneur perdu de François Mitterrand*. Or, toutes ces actions étaient bien sûr illégales et officiellement condamnées par le pouvoir. Je me souviens d'ailleurs sur ce point des consignes très strictes reçues par la DGSE dès 1981, lesquelles intimaient de ne procéder à aucune pose de bretelles aux domiciles des écrivains, des journalistes ou des avocats. Quant au sabotage des éditions, il est particulièrement malséant dans un pays qui se veut un modèle de liberté d'expression.

Quoi qu'en pensent quelques-uns, je crois qu'on peut réellement parler, comme sous Louis XV, de l'existence à l'Élysée d'un « cabinet noir », ce terme qui devait son nom à l'interception des lettres privées des citoyens. Certains défenseurs besogneux de François Mitterrand ont tenté de justifier l'existence et l'activité de la cellule par l'évocation de précédents, lesquels n'étaient pas pour autant justifiables, n'avaient toutefois jamais eu une telle ampleur et ne visaient pas des questions de vie privée. Ils ont ajouté qu'il fallait en outre protéger le Président. Mais en quoi des acteurs pouvaient bien mettre en péril la sécurité du chef de l'État ? L'expression la plus naïve de ces explications alambiquées a été donnée par Prouteau qui, dans une interview accordée en mars 1995 à l'hebdomadaire *VSD*, déclara : « Hallier risquait de porter atteinte à Mazarine, donc à l'entourage du chef de l'État, et par voie de conséquence à sa sécurité dont j'avais la charge. »

En retraçant la triste saga de la cellule de l'Élysée, je ne peux que me sentir écoeuré devant tant de gâchis et de missions dévoyées. Je ne suis d'ailleurs pas le seul. Il est ainsi intéressant de noter la teneur des commentaires de Gilles Ménage, ancien membre du cabinet présiden-

tiel, qui, dans son livre *L'Œil du pouvoir*¹, très documenté et détaillé sur son séjour à l'Élysée, évoque cette affaire. On sent en effet cet éminent socialiste plutôt gêné aux entournures. Ses pages instructives trahissent l'embarras et l'inquiétude de l'entourage du chef de l'État quand il constate l'obstination sénile de celui-ci, lequel persiste à soutenir Prouteau malgré les nombreuses bévues qu'il a commises, notamment dans son support inconditionnel à Paul Barril. Comme je l'avais pressenti à la DGSE, la décision de Mitterrand d'août 1982 avait bien cassé et démobilisé le dispositif contre-terroriste, ouvrant la porte aux multiples attentats qui frappèrent la France. Et malgré l'évidence des fautes de Prouteau, il n'avait pas modifié son appréciation du personnage. Au contraire. Ce qui entraîna des effets catastrophiques sur l'État, l'Élysée et le chef de l'État lui-même.

À la vérité, toute cette mascarade n'a aucune justification. La sécurité du Président est une mission qui relève des services normalement habilités, lesquels l'ont toujours remplie pour ses prédécesseurs avec efficacité. Mais comme cette surveillance officielle n'allait pas jusqu'à certains aspects particuliers de la vie privée extra-conjugale, il fallait inventer un système nouveau, directement aux mains de l'Élysée et d'accord pour s'occuper de personnes non prévues au programme. Mais où irait-on si l'on devait étendre la protection d'un chef d'État à toutes ses amours illégitimes ?

Je reste vraiment interdit par le comportement de François Mitterrand dans cette affaire. Est-ce le produit de sa suffisance ? Le fruit de la sénilité ? Le poids d'un

problème personnel qui lui a fait perdre le sens de son devoir d'État ? Ou encore les trois à la fois ? Je m'interroge toujours.

Mais je décèle aussi, dans sa psychologie, le cheminement qui a pu le conduire à de telles fautes. Ayant appris, fin 1981, qu'il était atteint d'un cancer et s'étant attaché à Mazarine, jeune fille brillante, ce que l'on comprend quand on connaît ses deux fils, il a décidé de se « prolonger » au maximum. Il a créé la cellule de l'Élysée pour être l'ange gardien de sa détermination, alors qu'elle deviendra son chemin de croix. Dès lors, se représenter en 1988 fut vital. Le second septennat constitua sa principale défense, lui assurant la survie qu'offre l'exercice du pouvoir face aux ravages de la maladie. Il fait l'impasse sur les effets que son mal peut avoir sur sa capacité à remplir sa fonction, privilégiant son bon plaisir et sa vie privée au lieu de l'intérêt national.

On apprendra après sa mort, par son docteur Claude Gubler, qu'il a caché l'existence de son cancer durant quatorze ans, obligeant ses médecins personnels à émettre des bilans de santé mensongers, parce qu'il s'agissait d'un « secret d'État ». On voit d'ailleurs bien, ayant eu la chance de parcourir ce manuscrit interdit, que, dès 1993, le chef de l'État n'était plus capable d'assumer pleinement son rôle et ne « remplissait plus le mandat pour lequel les Français l'avaient élu ». Il semble qu'il passait en effet le plus clair de son temps couché dans sa chambre de l'Élysée où on lui apportait les dossiers à signer, ce que souvent il refusait de faire en explosant. Les marquis du Château de l'Élysée ont tenté de nier cette déliquescence, mais il serait plus intéressant

1. T. I, 1981-1986, Fayard, 1999.

pour l'Histoire qu'ils témoignent de bonne foi de ce qu'ils ont vu réellement.

*

Voilà, vraisemblablement, la triste vérité du second septennat, celui qui fut tellement néfaste aux intérêts supérieurs de la France. François de Grossouvre avait vu juste. Il suffit de rappeler la gravité des erreurs commises en politique étrangère pour constater que Mitterrand n'était plus efficient, accumulant échecs, erreurs de jugement, immobilisme. Il suffit de souligner, en politique intérieure, que ses initiatives successives n'ont été que des emplâtres sur des jambes de bois, des flops dommageables qui n'ont apporté aucune solution aux problèmes aigus du pays, à savoir le chômage et la sécurité. Avec, au bout du compte, un comportement qui a, dans l'esprit public, ancré l'idée que tous les hommes politiques sont à la fois opportunistes, menteurs, tricheurs, cyniques méprisants et corrompus. Tragique tableau.

Lui-même, peu de temps après son départ de l'Élysée et quelques semaines avant sa mort, livrera à quelques journalistes¹ des jugements stupéfiants sur la classe politique. J'ai longuement hésité à les reproduire ici à cause de leur vulgarité, mais je me suis décidé à le faire en jugeant que ces sentences montraient bien la face cachée et la vraie nature de François Mitterrand, mettant à nu son égocentrisme et sa méchanceté. Sur Rocard, il assène : « Comment pouvez-vous imaginer qu'il fasse

1. *La Décennie Mitterrand*, Pierre Favier et Michel Martin Rolland, Le Seuil, 1995.

autre chose que des sottises ? » Sur Édith Cresson, il parle d'« une erreur. » Sur Jacques Delors, il affirme : « En politique : zéro. » Sur Lionel Jospin, il modère : « Je le trouve un peu raide. » Sur Laurent Fabius, il reconnaît : « Je l'ai fait monter trop tôt. » Sur Édouard Balladur, il persifle : « Timoré, prudent jusqu'à l'excès. »

Et le festival d'amabilités se poursuit. Charles Pasqua ? « Il s'est toujours trompé. » Nicolas Sarkozy ? « Du talent pour mordre et pour trahir. » Jean-Louis Debré : « Un crétin. » Bernard Debré : « Un faux cul. » Valéry Giscard d'Estaing : « Un personnage totalement démodé. » Raymond Barre : « Un loser sympathique. » Pierre Méhaignerie : « Un con. »

Moi, de mon côté, j'ai simplement envie de rappeler le sobriquet qu'employait le général de Gaulle à son endroit : « l'arsouille » !

rides de Bongo servent à tout le monde lors des élections françaises et créent une sorte de colonialisme à l'envers.

Cet incident ne fait que traduire un état de fait. La politique de l'Élysée vis-à-vis des États africains n'a pas changé avec l'arrivée de Mitterrand. Alors qu'on aurait pu imaginer que la gauche, qui élève haut dans les discours la démocratie et les droits de l'homme, voudrait faire cesser le jeu des valises pleines de billets et des influences souterraines avec les potentats africains, il n'en est rien. Nous continuons à nous accommoder, voire à appuyer, des régimes antidémocratiques et corrompus. Ce choix est directement dicté par Mitterrand, qui s'inscrit dans les traces d'un gaullisme clientéliste sans aucun état d'âme. Une politique est mise en œuvre au jour le jour sans enthousiasme par son conseiller pour l'Afrique, Guy Penne, qui s'oppose aussi à celle que souhaiterait adopter le ministre de la Coopération, Jean-Pierre Cot. Le SDECE, qui est un organe d'exécution, se trouve ainsi tiraillé entre des politiques diamétralement opposées. Je suis personnellement favorable à une action déterminée d'assainissement qui me paraît possible, et dont le SDECE, puis la DGSE, pourrait être un agent de réalisation. Cot s'en apercevra trop tard, à la mi-1982, mais il sera écarté du gouvernement au moment où je quitterai moi-même la DGSE. Une occasion ratée.

En tout cas, à l'époque, lorsque je me penche sur ce dossier africain, je fais des découvertes troublantes. Et je m'aperçois que les réseaux Foccart, actifs en Afrique et imbriqués, comme je l'ai dit, dans les filières Elf-Erap et Compagnie française des pétroles, se montrent très

actifs. L'ancien conseiller du général de Gaulle ne cesserait de s'impliquer. On me rapporte un jour que François Mitterrand le sait et ne s'en offusque pas. Y a-t-il lui-même un intérêt ? En tout cas, intrigué, j'essaie d'en savoir plus sur cet homme de l'ombre.

Et que vois-je ? Que ses relations s'appuient sur une série de sociétés commerciales et financières très actives en Afrique, dont l'une, la SAFIEX, lui appartient. Certains dossiers du SDECE évoquent même, ce qui me trouble autant que m'étonne, des contacts pris entre ses réseaux et les mouvements œuvrant en faveur du communisme international, dont certains agissent alors contre les intérêts occidentaux en demandant la neutralisation de la Méditerranée. Je suis dubitatif, même si je rapproche alors ces rumeurs des soupçons formulés à une autre époque par certains États alliés qui pensaient que l'entourage du général de Gaulle avait été pénétré par des pro communistes et qui citaient le nom de Foccart. À vrai dire, de telles accusations sont à prendre avec des pincettes, les Américains, par exemple, n'étant pas les derniers à jeter le discrédit sur quelqu'un parce que celui-ci les gêne. Or, Foccart les ennuie d'avoir conservé du pouvoir dans des zones qu'eux-mêmes veulent conquérir. Reste que je m'interroge. Et ce n'est pas une note secrète, contenue aux archives du service et dûment signée par le responsable d'un poste d'Afrique, qui éclaire définitivement ma lanterne. Le document en question signale en effet qu'au début de l'année 1975, Jacques Foccart aurait été aperçu à l'ambassade soviétique d'un pays d'Afrique alors qu'il n'avait rien à y faire. Le texte explique que, au cours de cette réception officielle, un témoin digne de foi l'aurait rencontré dans le

couloir menant aux appartements privés de l'ambassadeur. L'ayant reconnu, Foccart se serait précipité vers une porte entrouverte et ne se serait pas montré de toute la soirée. Finalement, je referme le dossier, pas convaincu, mais avec la certitude bien ancrée que, décidément, ce Foccart est un bien curieux personnage. Mais ce constat ne m'éclaire pas sur l'indulgence de Mitterrand à son égard.

*

Dans cette période, je rencontre une autre difficulté importante. Je pense en effet indispensable de clarifier les relations entre le SDECE et la DST. Tous deux travaillent dans le renseignement, mais, suivant les textes, le premier à l'extérieur de l'hexagone, le second à l'intérieur. Il est évident que l'action de renseignement ne change pas d'adversaires de part et d'autre de la frontière, mais aucune coopération n'existe entre les deux organismes. Malgré trois réunions avec le directeur de la DST, Yves Chalet, nous ne parvenons à aucune solution. Je me décide donc à en parler à Gaston Defferre, entretien où de Grossouvre choisit de m'accompagner.

La réunion au ministère de l'Intérieur, un soir de janvier 1982, tourne mal. Sans me laisser finir mon exposé que j'ai voulu modéré, Defferre me coupe et me lance : « Je vais vous dire ma position, M. Marion. Je vais donner des instructions à tous les services de police pour qu'ils ne coopèrent plus avec le SDECE, car votre service est un nid d'espions soviétiques. » De Grossouvre ne réagit pas.

Je me lève et, regardant Defferre dans les yeux, je lui dis : « Vos propos sont très graves. Je vous prie de prendre votre canne et votre chapeau, de traverser séance tenante la rue du Faubourg-Saint-Honoré, pour dire au Président que les services secrets de la République sont pénétrés jusqu'à la gorge par les Soviétiques. Et je vous demande de me faire informer sans délai des soupçons justifiant un tel jugement pour me permettre de prendre éventuellement des mesures internes. »

Je me retire, suivi par de Grossouvre. En vérité, le premier policier de France s'était fait intoxiquer par la DST, qui refusait catégoriquement de coopérer.

Dans la cour du ministère, je déclare à de Grossouvre que, n'ayant jamais subi un tel traitement, je n'exclus pas de démissionner dès le lendemain. Le conseiller de Mitterrand me supplie de n'en rien faire. Je lui demande qu'en tout état de cause il informe le Président. Et me transmette des indications me permettant de prendre, si besoin est, les mesures utiles au sein du SDECE.

Je n'entendrai plus jamais parler de cette affaire. Et les relations du SDECE et de la DST ne seront jamais clarifiées. Lorsque enfin je suis reçu par Mitterrand, à la fin janvier 1982, il élude le problème lorsque je l'évoque. J'apprendrai longtemps plus tard, après avoir quitté mes fonctions, qu'il soutenait alors lui-même une opération, dite *Farewell*, montée à Moscou par la DST dans le dos de la DGSE, où un Soviétique aurait été retourné pour nous livrer des renseignements. J'emploie le conditionnel parce que j'ai toujours des doutes sur la réalité de cet espion retourné qui, d'après certains, a été exécuté par les Russes. Agent simple, double ou triple, je l'ignore. En tout cas, que la DST, censée être sur le territoire